

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

- **Débat d'Orientations Budgétaires**

Conformément aux dispositions prévues à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal s'est réuni dans le cadre du débat d'orientations budgétaires précédant le vote du budget primitif de l'année 2016.

- **Indemnité de conseil au comptable public**

32 voix pour

- **Convention opérationnelle de coopération décentralisée Tiqueux – Boudry pour 2014 – 2018 – achat de deux ordinateurs**

32 voix pour

- **Approbation du règlement intérieur des salles municipales**

30 voix pour, 2 abstentions

- **Dérogation au Repos Dominical**

29 voix pour, 3 voix contre

- **Subvention – association**

30 voix pour, 2 voix contre

- **Protocole transactionnel portant modification de la date d'exigibilité du prix de vente de l'immeuble cadastré section AL 16-17 à TINQUEUX (ancien terrain OPEL)**

29 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre

- **Maintien du montant du régime indemnitaire au titre de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE)**

32 voix pour

- **Séjour scolaire "classe de neige" de l'école élémentaire Beauséjour à Lamoura ;**

32 voix pour

- **Préemption - bâtiment rue Boucicaut**

29 voix pour, 3 voix contre

- **Communications – marchés**